

PRENDRE EN COMPTE LES EXIGENCES RADIO POUR ASSURER LA MISE SUR LE MARCHÉ D'UN PRODUIT CONNECTÉ – Réf. SE58

DIRECTIVE RED, CERTIFICATION INTERNATIONALE (FCC, IC)

Avis de nos clients : satisfaits ou très satisfaits : 100 % | utilité de la formation : 100 % (calculs réalisés sur la base des sessions dispensées en 2024)



OBJECTIFS

Repérer les exigences réglementaires du marquage CE

Connaître et appliquer la réglementation des produits radioélectriques en Europe

S'assurer de la conformité du produit aux exigences radio européennes

Connaître et appliquer la réglementation des produits radio dans le monde

Adapter le programme d'essai au produit



LES AVANTAGES

Courte formation asynchrone, centrée sur l'essentiel du marquage CE

Respecter les exigences radio lors de la mise sur le marché un produit connecté

Cette formation peut-être complétée par la formation Réf. SE59, son pendant sur la thématique cybersécurité

Prendre en compte les exigences de cybersécurité lors du développement d'un produit connecté
Directive RED, certification internationale (FCC,IC)



INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Arnaud FAYETTE**
Expert technique radiofréquence

Responsable pédagogique de la formation :

Arnaud FAYETTE



PROGRAMME

Module 1 : plateforme e-formation, en autonomie : durée estimée : 2 h

Repérer les exigences réglementaires du marquage CE à appliquer

Identifier les rôles et responsabilités des opérateurs économiques.

Etablir à partir de quand la mise sur le marché s'effectue.

Public :

- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études
- Responsable qualité technique
- Personnes en charge de la qualification et/ou certification d'équipement

Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés
- Exercices
- Support de la formation
- Temps d'échanges avec l'intervenant
- Les participants sont invités à se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur dans la mesure du possible

Pour le module en asynchrone

- Les codes de connexion à la plateforme <https://eformation.lne.fr> sont envoyés en amont de la formation
- Une hotline est à disposition durant la formation : Hotline technique : hotline@lne.fr et Hotline pédagogique : formation_admin@lne.fr
- Le module est accessible avec tous les navigateurs
- La durée de la formation est évaluée à 2 heures et la plateforme est accessible durant 2 mois
- Vidéos
- Exercices
- Quiz

Modalités d'évaluation :

- QCM comparatif en début et fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : oui

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : non
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : oui

PRENDRE EN COMPTE LES EXIGENCES RADIO POUR ASSURER LA MISE SUR LE MARCHÉ D'UN PRODUIT CONNECTÉ – Réf. SE58

DIRECTIVE RED, CERTIFICATION INTERNATIONALE (FCC, IC)

Définir ce qu'est une directive, exigences essentielles, normes.

Expliquer l'évaluation de la conformité.

Module 2 : en présentiel

Connaître et appliquer la réglementation des produits radioélectriques en Europe

Introduction aux produits connectés et technologies radio.

Distinguer la différence entre un module radio et un chipset radio.

Expliquer la directive RED et ses exigences essentielles.

S'assurer de la conformité du produit aux exigences radio européennes

Choisir la procédure d'évaluation de la conformité la plus adaptée.

Situer le rôle de l'organisme notifié.

Mettre en place la documentation technique.

Expliquer les normes harmonisées radio, le journal officiel européen et le partage du spectre radio.

Connaître et appliquer la réglementation des produits radio dans le monde

Identifier les différences existant entre la réglementation européenne et les autres réglementations.

Mettre en application sur la réglementation Amérique du nord et évaluer les règles de mise sur le marché.

Adapter le programme d'essai au produit

Analyser les essais radio applicables à son équipement (rayonnements parasites, puissance rayonnée, blocage du récepteur, ...)

Préparer son équipement en vue de la réalisation des essais radio en laboratoire.



SESSION(S) PLANIFIÉE(S)

Consulter le calendrier des sessions de formations : [Calendrier](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande. Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr